



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CFSH

Mercredi 25 avril 2018 de 16h30 à 18h30 lors du

143^e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
à l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales)
65 rue des Grands moulins, Paris XIII.

Présents membres du CFSH : Dominique Barjot, Thierry Claeys, Marie-Claude Esposito, Éric Ledru, Christine Manigand, Bernard Legras, Sylvie Pittia, Christophe Réveillard, Olivier Sibre.

Participants à la table ronde : Laurent Bourquin (Vice-président Recherche de l'Université du Maine, expert HCERES), Franck Collard (Président de l'APHG), Bruno Laurioux (Président de la section médiévale du CTHS, ancien directeur de l'INSHS), Éric Ledru, Éditeur), Christophe Marion (Délégué général du CTHS, Directeur de recherche de l'École nationale des chartes), Éric Monnet (économiste à la Banque de France et professeur à l'École d'Économie de Paris, vice-président de l'AFHE, membre du comité scientifique d'OpenEdition et rédacteur en chef de *la Vie des Idées*)

Présents non membres du CFSH (venus pour assister à la table ronde) : Getsiva Cayo-Durand de Geist, F. Couard, Alice Coursières, Philippe Jansen, J. C. Koenguer, Jean-Gérard Lapandrie, Olga Melnichenko, Michel Sauvant, Nadine Vivier, Wen Wen

Excusés membres du CFSH et ayant envoyé leur pouvoirs : Anceau Eric, Aupiais Dominique, Castagnez Noélline, Chaline Jean-Pierre, Couvenhes Jean-Christophe, Dard Olivier, Descamps Florence, Destephen Sylvain, Dietschy Paul, Druelle-Korn Clotilde, Dufourcet Marie Bernadette, Duval Nathalie, Fernandez Alexandre, Frémeaux Jacques, Garan Frédéric, Grandjean Catherine, Lastécouères Christophe, Lorcin Jean, Mathis Charles-François, Matteoni Olivier, Patin Nicolas, Perluss Preston, Pontet Josette, Schettino Maria-Teresa, Sot Michel, Touchelay Béatrice, Valbelle Dominique, Vigourt Annie.

Excusés membres du CFSH n'ayant pas envoyé de pouvoirs: Pascal Cauchy, Emmanuel Dreyfus

L'assemblée générale s'est tenue de façon exceptionnelle, dans le cadre du 143^e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris 2018 : *La transmission des savoirs* dont Dominique Barjot est le président.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

I - Communication de Catherine Horel, Secrétaire-général du comité international des sciences historiques

Dominique Barjot ouvre l'Assemblée générale en donnant la parole à Catherine Horel, pour un rappel des missions et de l'action du CISH et la préparation du congrès de Poznan (23-29/08/2020).

En rappelant que le comité français est membre du comité international, Catherine Horel précise qu'il existe trois types de commissions :

- Les comités nationaux
- Les commissions affiliées (comme par exemple le Comité d'histoire de la Deuxième guerre mondiale, le Comité d'histoire de la Révolution française, etc.)
- Les commissions internes (ancienne appellation qui recoupe celle des affiliés)

On distingue deux instances dirigeantes :

- Le bureau restreint (président, secrétaire-général, secrétaire-général adjoint) ; la France est toujours représentée par le Secrétaire-général avec une localisation à Sciences-Po Paris.
- le bureau élargi comprenant les membres déjà cités plus sept autres membres.

En 2020, le nouveau congrès renouvellera cinq membres. Il y a donc une recherche d'équilibre entre les continents, pour la parité et entre périodes historiques (il y a aujourd'hui trop de contemporanéistes). Il faut retrouver des médiévistes. Cela pourra se faire notamment lors du renouvellement du prochain bureau à Poznan : d'autant que l'école médiéviste polonaise est très renommée dans l'historiographie internationale.

L'appel à panel, puis le préprogramme ont été acceptés lors du dernier congrès intermédiaire à Moscou (où beaucoup de membres du CFSH étaient présents).

L'architecture du Congrès sur une semaine est la suivante :

- Deux assemblées générales du CISH où les représentants des commissions nationales doivent être présents (mais l'on peut déléguer la représentation à n'importe quel membre de la commission nationale comme cela c'était passé aux congrès précédents)
- Le programme est constitué

* Des thèmes majeurs : (Lundi 23 août 2020). Il y en a normalement quatre puisqu'à été ajouté celui portant sur la méthodologie. Les trois autres retenus concernent l'archéologie, la mémoire, l'identité. Deux français y seront présents.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

* Des thèmes spécialisés : (Mardi 24 août 2020) trois Français du comité y seront présents pour l'occasion (Ivan Combeau - CFSH ; Jean-Pierre Deschodt (CFHE) ; Nicolas Weill-Parot (CFSH)

* Les sessions conjointes : où nous retrouvons Dominique Barjot pour un projet franco-chinois ou l'association des historiens américains sur la France et le Danemark

* Les tables rondes : (Mercredi 25 août 2020) sur un thème ou un texte précis

Catherine Horel constate avec satisfaction qu'un certain nombre de français seront bien présents et dans l'ensemble des thèmes.

Cependant un nouvel appel à panel va être lancé notamment un pour les thèmes majeurs puisqu'il manque encore la thématique méthodologique, deux ou trois des sessions conjointes et des sessions spécialisées ainsi que certaines des tables rondes.

Il est possible que les thèmes soient « mariés » par obligation d'organisation et de temps . L'objectif demeure néanmoins de l'éviter.

À Poznan, le président et le secrétaire-général ont effectué une visite qui a confirmé une excellente configuration du lieu : l'Opéra, le *Collegium minus* et le *Collegium magnus* (lieux des sessions) ne sont séparés que de cinq minutes à pieds.

Catherine Horel rappelle que sera remis le prix international de l'histoire dont l'origine est due aux Français (les précédents titulaires : Serge Gruzinski lors du congrès de Jinan et Gabor Klaniczay lors du congrès de Moscou). Un appel à candidature sera lancé cet été avec pour organisation le système du prix Nobel : Il n'existe pas de candidature spontanée, Ce sont les comités nationaux, les commissions internes qui proposent (par exemple, Gabor Klaniczay avait été proposé par le comité national mexicain) ; le secret est totalement gardé sur celles des personnalités qui ont été recalées (La remise aura lieu le mercredi 25 août 2020 avec solennité).

En la personne de son président, le CFSH remercie chaleureusement Catherine Horel de cette présentation et des informations précieuses qu'elle a transmise à cette occasion.

II - La table-ronde « Où en sont les publications scientifiques aujourd'hui ? »

Cette table-ronde a eu pour participants:

Animateur : D. BARJOT

1. Bruno LAURIOUX, Président de la section médiévale du CTHS, ancien directeur de l'INSHS.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

2. Éric MONNET, économiste à la Banque de France et professeur à l'École d'Économie de Paris, vice-président de l'AFHE, membre du comité scientifique d'OpenEdition et rédacteur en chef de la *Vie des Idées*
3. Éric LEDRU, Éditeur
4. Laurent BOURQUIN, Vice-président Recherche de l'Université du Maine, expert HCERES
5. Un représentant de l'APHG
6. Christophe MARION, Délégué général du CTHS, Directeur de recherche de l'École nationale des chartes.
7. Martial MONTEIL, Professeur à Nantes, Presses Universitaires de Rouen.

Ont été excusés mais avec envoi préalable de leurs communications lues en séance :

1. Bernard PARISOT, Directeur commercial de la plate-forme Cairn
2. Jean-Claude DAUMAS, ancien président de l'AFHE.

Elle a porté sur les questions suivantes :

1/ Quelles sont les formes et les supports les plus pertinents pour la diffusion de la connaissance historique ? Le livre individuel a-t-il encore sa place ? Trouve-t-il toujours des lecteurs et à quelles conditions ? Quel est le rôle joué par les revues scientifiques ? Quelle part accorder aux congrès, colloques et tables rondes nationaux et internationaux ? Comment peut-on publier les résultats des grands projets collectifs nationaux (ANR¹), européens (ERC², EBHA³) ou mondiaux (CISH⁴, IEHA⁵, ICOHTEC⁶, ICHST⁷, WBHC⁸ etc.) ?

2/ Doit-on publier de façon systématique en anglais ou le français a-t-il encore sa place ? À quelles conditions ? Comment peut-on concilier la défense de la francophonie et la montée de l'anglais scientifique ? Comment la France peut-elle rattraper son retard en la matière ? Existe-t-il d'autres langues de publications permettant de promouvoir la recherche française que le français, l'anglais et l'espagnol ?

3/ La montée du numérique ne conduit-elle pas à envisager de manière différente la diffusion et la valorisation de la recherche ? Les revues doivent-elles systématiquement passer au support électronique ? Peut-on et, en ce cas, comment, concilier support papier et support électronique ? Le livre papier a-t-il encore un avenir ? L'édition à la demande constitue-t-elle une solution ?

¹ Agence Nationale de la Recherche.

² European Research Council

³ European Business History Association.

⁴ Comité International des Sciences Historiques.

⁵ International Economic History Association.

⁶ International Committee for the History of Technology.

⁷ *Congrès International d'Histoire des Sciences et des Techniques.*

⁸ World Business History Congress.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

4/ Comment un chercheur d'aujourd'hui doit-il répartir son effort entre investissement scientifique lourd (publication dans des revues internationales à comité de lecture ? travaux collectifs lourds ? livres scientifiques ? congrès, colloques et tables rondes internationales ou non ?) et valorisation (ouvrages grands publics ou manuels ? publication dans des revues grand public ou des journaux ? participation à des expositions, des émissions de radio ou de télévision ? intervention sur les réseaux sociaux ?) ? Quelle doit être la frontière entre recherche fondamentale, recherche appliquée (ou finalisée ou contractuelle) et activité d'expertise, voire même engagement sociétal ?

III - Tenue de l'Assemblée générale

Le président Dominique Barjot procède alors :

1/ à l'approbation du PV de l'assemblée générale du 10 mai 2017 par l'AG. Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et de ceux ayant remis un pouvoir.

2/ à la lecture du Rapport moral.

Le président aborde successivement :

2.1/ Les actions menées et les actions en perspectives concernant les menaces sur l'enseignement de l'histoire

2.2/ Les démarches communes avec les présidents des quatre sociétés des historiens de l'enseignement supérieur et de la recherche (AHCESR, AHMUF, SHMESP, SOPHAU) et de l'APHG.

2.3/ les relations avec le Comité International des Sciences Historiques (Congrès préparatoire de Moscou et Assemblée Générale du CISH (29-30 Septembre 2017, Conférence de Gabor Klaniczay, lauréat du prix international de l'Histoire remis par le CISH, Congrès International des Sciences Historiques Poznan 2020)

2.4/ la remise du prix Daniel et Michel Dezès, attribué par la Fondation de France (11 avril 2018) à Mademoiselle Maria Sokorina, dont la thèse a été dirigée par un membre du CFSH, Nicolas Weill-Parot, Directeur d'Études à l'EPHE.

2.5/ La présence au Congrès de Paris du CTHS (23-26 avril 2018), notamment par l'AG et la Table-ronde du CFSH « Où en sont les publications scientifiques aujourd'hui ? »

2.6/ Le rendez-vous de l'Histoire de Blois et la session Carte blanche déposée par le Comité Français des Sciences Historiques.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

2.7/ La réactivation du site du CFSH (fermé depuis le congrès de Besançon de 2015) et dont il faut absolument associer le contenu aux activités des associations historiques membres.

2.8/ La question des publications :

- il faut prévoir la publication du dernier colloque de Besançon sur le site du CFSH.
- il faut prévoir la publication, avant le Congrès de Poznan, d'un état de l'historiographie française à la suite des trois ouvrages déjà parus chez PUF, avec deux grandes parties, l'une par période, l'autre trans-période et trans-disciplines.

2.9/ La lecture du rapport financier (transmise par le trésorier adjoint excusé) ; sont présentées question les problèmes découlant d'un compte courant gérés par les chèques postaux, pour lequel seul un trésorier adjoint peu disponible possède la signature. Il s'ensuit des difficultés de fonctionnement. La création d'un second compte, au Crédit mutuel cette fois, s'impose. Nous aurons pour objectif ensuite d'opérer un transfert de l'ancien compte au nouveau. Mise aux voix, cette solution, consistant à ouvrir un nouveau compte, puis à y transférer les disponibilités du compte ancien, est approuvée à l'unanimité par l'ensemble des présents.

2.10/ La proposition de renouvellement du bureau :

Le président annonce avoir reçu la démission d'Yvan Combeau du poste de trésorier. Le président propose la nomination d'un nouveau trésorier, Marie-Claude Esposito. Il propose de lui associer un second trésorier adjoint Thierry Claeys. Ce dernier sera associé aux travaux du bureau. Le président propose enfin la candidature d'Yvan Combeau à la responsabilité des nouvelles technologies de l'information et des humanités numériques.

Le président met au voix l'élection de Madame M. C. Esposito aux fonctions de trésorière. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le président propose à l'assemblée d'associer Monsieur T. Claeys aux travaux du bureau. Il aura pour fonction d'aider M. C. Esposito dans ses tâches de trésorière. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le président met au voix l'élection de Monsieur Yvan Combeau en tant que des nouvelles technologies de l'information et des humanités numériques. L'assemblée approuve à l'unanimité.

2.11/ Les questions statutaires :

Dominique Barjot rappelle que le comité est fort ancien (création le 21 mars 1927) et qu'en avait été perdue la mémoire statutaire. Le président ayant retrouvé, grâce à l'action de M. C. Esposito et de T. Claeys les statuts de 1927, la question de leur modification se pose puisqu'à l'époque les adhésions se limitaient à des associations à vocation historique. Une seconde catégorie, celle d'adhésions individuelles, est rendu nécessaire. Il existe certes une version



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

révisée des statuts, consultable sur le site du CFSH et en date de 2010, qui semble avoir fait l'objet d'un vote positif. Cependant, rien dans les archives ne permet d'attester qu'une assemblée générale extraordinaire ait réellement approuvé ce document. Celui-ci n'a pas non plus valeur de règlement intérieur, car un règlement intérieur n'a de portée juridique que s'il respecte scrupuleusement le contenu des statuts. Il faut donc impérativement réunir une assemblée générale extraordinaire afin de procéder à une refonte en profondeur des statuts du Comité Français. Le document de 2010 peut servir de point de départ, mais il ne résout pas tout.

Le Président fait donc la proposition de convocation d'une assemblée générale extraordinaire du CFHS, à tenir en septembre de préférence le lundi 24 septembre, en vue du vote de nos nouveaux statuts. Seront posées les questions ayant trait à :

1- la question de l'organisation d'un bureau restreint (1 président, 2 vice-présidents, 1 secrétaire général, 1 trésorier, 1 secrétaire général adjoint) et d'une commission permanente. Celle-ci serait composée, en plus des membres du bureau restreint, des présidents honoraires, d'un représentant des quatre associations représentant les grandes périodes de l'histoire (AHCESR, AHMUF, SHMESP, SOPHAU), d'un représentant de l'APHG et d'un de l'AFHE. Elle comprendrait aussi un ou deux trésoriers adjoints, un délégué aux nouvelles technologies de l'information et des humanités numériques et un responsable des relations publiques notamment attaché à la préparation des Rendez-Vous de l'Histoire de Blois). Comme pour l'assemblée générale des membres, le procès-verbal des membres de la commission permanente devra être effectué par le secrétaire général.

2- le transfert au président de l'ordonnancement des dépenses par la signature du compte. En l'état actuel des choses, seuls le Président, le Trésorier et un Trésorier adjoint devraient disposer de la signature.

Le président met au voix la convocation de cette assemblée générale extraordinaire. La date de cette assemblée générale sera définitivement fixée par un bureau prochain (à tenir le 11 mai 2018). L'assemblée générale approuve cette décision à l'unanimité.

Le président demande alors s'il existe des questions diverses.

Bernard Legras, vice-président réélu en 2017, mais qui occupait déjà cette fonction en 2010, au moment de l'élaboration du texte de 2010, intervient solennellement pour mettre en garde le comité devant la gravité de la situation : l'assemblée générale du 10 mai 2017 place le bureau en porte-à-faux par rapport aux statuts. En effet, ses décisions reposent sur les adhésions individuelles qui sont proscrites absolument par les statuts (lesquels ne reposent que sur l'adhésion des associations membres - par périodes et régionales) : toutes les décisions qui ont été prises sont donc frappées de nullité, et ne respectent pas le droit. Il faut donc impérativement inscrire dans le PV de l'AG que nous sommes conscients que notre assemblée générale d'aujourd'hui n'a pas de légitimité juridique par rapport à la loi.



Comité Français des Sciences Historiques (CFSH)

Christine Manigand, présente elle-aussi en 2010, prend alors la parole pour s'associer aux propos de Bernard Legras et indiquer son souhait formel d'une inscription de ces deux interventions dans le PV.

Dominique Barjot insiste en conclusion sur le fait que si le comité ne réunit pas une AG extraordinaire en automne, il pourrait disparaître. Pascal Cauchy, notre secrétaire général, propose la constitution d'un groupe de travail devant œuvrer à la réforme des statuts. Lors du prochain bureau, le président proposera une méthode de travail afin que le travail de rédaction soit totalement achevé avant l'assemblée générale extraordinaire de l'automne. L'idée de s'associer de juristes tel que Messieurs Bouineau (proposition de la SOPHAU) et Teboul (proposition de D. Barjot) est alors avancée.

Dominique Barjot clôt l'Assemblée générale.